



Europäisches
Patentamt
European
Patent Office
Office européen
des brevets



(11)

EP 3 165 129 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
10.05.2017 Bulletin 2017/19

(51) Int Cl.:
A47C 1/04 (2006.01) **A47C 7/00 (2006.01)**
A47L 7/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **15020224.0**

(22) Date de dépôt: **07.11.2015**

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
 Etats d'extension désignés:
BA ME
 Etats de validation désignés:
MA MD

(71) Demandeur: **Baillieux, Laetitia
83510 Lorgues (FR)**

(72) Inventeur: **Baillieux, Laetitia
83510 Lorgues (FR)**

(54) FAUTEUIL ASPIRANT SOIT UN FAUTEUIL DE COUPE MODIFIÉ POUR PERMETTRE L'ASPIRATION DES CHEVEUX AU SOL TOUT EN CONSERVANT CONFORT ET ESTHÉTIQUE

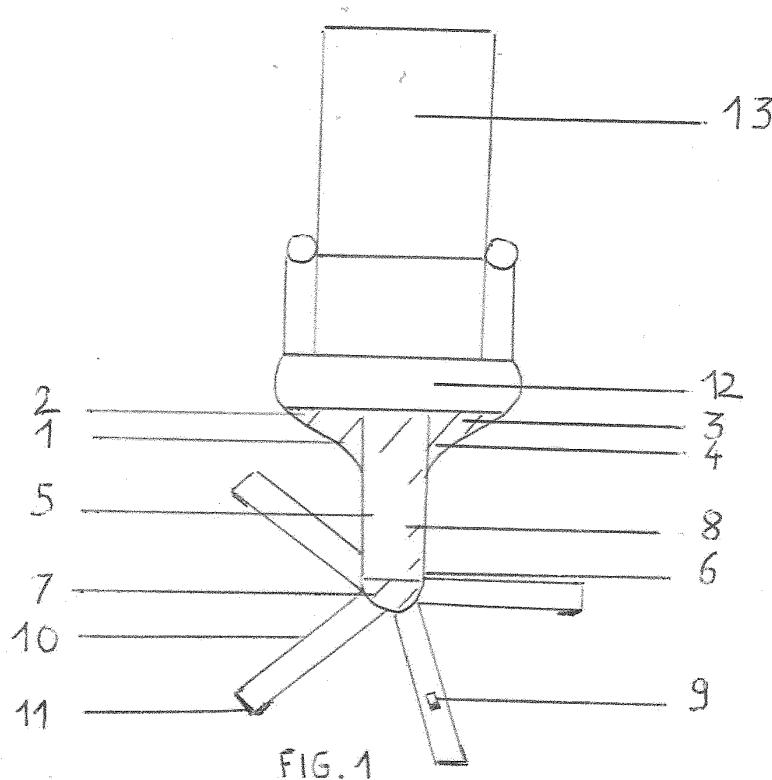
(57) Dispositif intégré à un fauteuil pour aspirer et retenir les cheveux.

L'invention concerne un dispositif d'intégration d'un système d'aspiration dans un fauteuil de coupe permettant au fauteuil d'aspirer et de recueillir les cheveux au sol.

Il est constitué d'une cuve (2) à cheveux avec filtre (1), d'une batterie (3) avec autonomie qui alimente un

moteur (4) à l'aide d'une unité de commande (9), d'un témoin de charge lumineux et d'une tête d'aspiration (7) pour aspirer les cheveux afin de les faire remonter dans la jambe du fauteuil (6) ou à l'aide d'un flexible avant de se mettre dans la cuve, le tout pouvant être piloté du fauteuil sans bouger.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné au fauteuil de coupe dans les salons de coiffure.



Description

[0001] La présente invention concerne un fauteuil de coupe modifié, de façon à permettre l'aspiration des cheveux au sol tout en conservant son confort et son esthétique.

[0002] On sait que le coiffeur doit enlever les cheveux après sa coupe avant même de procéder au coiffage.

Pour cela plusieurs fois par jour, il doit laisser sa cliente afin d'aller chercher le balai; ensuite, il doit balayer les cheveux, les ramasser ou bien les ranger avec le balai.

[0003] Pour remédier aux inconvénients ci-dessus présentés, la présente invention permet au coiffeur un gain de temps considérable grâce à son système d'aspiration intégré dans le fauteuil de coupe, gardant un dossier et une assise confortable. L'aspiration est munie d'une dépression élevée et d'un débit d'air proportionnel. Selon une variété de l'invention, le dispositif d'aspiration est composé d'une cuve (réservoir à cheveux) avec filtre, d'une batterie rechargeable destinée à alimenter un moteur et d'une unité de commande accompagnée d'un bouton marche/arrêt. Tout cela intégré dans l'assise du fauteuil de coupe qui est composée de deux accoudoirs, d'un siège, d'une pompe hydraulique réglable de préférence et d'un pied.

[0004] Dans cette variété, selon cette réalisation la tête de l'aspiration se situera en bas et au centre du pied, légèrement surélevée et maintenue par cinq branches étoilées avec bout en caoutchouc.

Une grille de sortie d'air sera aussi prévue au fauteuil. La jambe du fauteuil englobera la pompe hydraulique et le conduit d'aspiration (corps principal) reliée grâce à un tube de connexion qui prolongera la tête d'aspiration pour remonter dans la cuve à cheveux qui se situera elle sous l'assise avec le filtre pour empêcher les micros particules d'être jetées dans l'atmosphère.

L'isolation de la cuve permettra à l'aspiration d'être silencieuse.

De l'autre côté toujours sous l'assise nous y placerons le moteur alimenté par la batterie avec un bouton témoin de charge lumineux et pour finir nous placerons un bouton pédale de préférence avec une unité de commande marche/arrêt.

Le réservoir à cheveux se videra à l'aide d'un levier de déblocage de la cuve afin de jeter facilement son contenu.

Pour l'esthétique le tout sera recouvert par le même revêtement que celui du fauteuil que nous pouvons fermer par scratch afin d'accéder facilement à la cuve extractible des cheveux.

[0005] L'aspiration permettra donc au coiffeur de continuer sa prestation. Ainsi en commençant son séchage le coiffeur regroupera avec le sèche cheveux, les cheveux tombés au sol vers le centre du pied du fauteuil et ensuite appuiera sur l'unité de commande (marche/arrêt) pour que ceux-ci soient aspirés tout en procédant au séchage de la cliente.

[0006] Selon une autre variété de l'invention, il est pos-

sible de réunir tous les éléments techniques et de les disposer différemment à l'intérieur du fauteuil.

[0007] Selon une autre variété, il est possible de ne pas intégrer de pompe et/ou d'intégrer un repose pied.

[0008] Selon une toute autre variété, il est possible d'intégrer un tube d'aspiration avec flexible et embout suceur.

[0009] Les dessins annexés illustrent l'invention.

10 La fig 1 représente en coupe, le dispositif vue de face de l'invention.

La fig 2 représente en coupe, le dispositif vue de profil de l'invention.

15 La fig 3 représente en coupe une variante de ce dispositif.

[0010] En référence à ces dessins, le dispositif comporte une cuve (réservoir à cheveux) (2) avec filtre (1) qui se situera sous l'assise (12) du fauteuil dans la partie 20 avant.

Dans la partie arrière, nous y placerons la batterie rechargeable (3) munie d'un témoin de charge lumineux; elle est destinée à alimenter le moteur (4) à l'aide d'une unité de commande, pilotée par un bouton marche/arrêt (9) avec accès facile.

[0011] Sous l'assise (12), la jambe du fauteuil (6) regroupera la pompe hydraulique (5) et le corps de l'aspiration (8), ce conduit se finira par la tête d'aspiration (7).

[0012] Dans la forme de réalisation selon la fig 1 et 2, 30 la tête d'aspiration (7) est un peu surélevée du sol et se termine par le pied du fauteuil qui est composé de cinq branches étoilées (10) avec bout en caoutchouc (11).

[0013] Selon une variante illustrée fig3, la tête d'aspiration peut en plus avoir des sorties d'air intégrées aux 35 cinq pieds étoilés (10) pour permettre de recueillir autour du fauteuil plus facilement les cheveux.

[0014] Selon une variante non illustrée, nous pouvons à la place de la tête d'aspiration, intégrer un flexible avec embout suceur au fauteuil et se servir de celui-ci pour ramasser les cheveux.

[0015] A titre non limitatif, la tête d'aspiration sera surélevée du sol d'environ 3 à 7cm, le fauteuil (13) pourra intégrer un repose pied.

[0016] Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné au fauteuil de coupe dans les salons de coiffure.

Revendications

- 50
1. Dispositif intégré à un fauteuil pour aspirer et retenir les cheveux, **caractérisé en ce qu'il** comporte une batterie (3) qui alimente un moteur (4), piloté par un bouton marche/arrêt (9) pour permettre aux cheveux d'être aspirés par une tête d'aspiration (7), de remonter par un conduit et d'être ensuite récupérés dans une cuve (2) avec filtre (1), le tout recouvert du revêtement du fauteuil avec une ouverture facile, qui

peut être fermée par scratch, pour accéder aux éléments techniques (1- 2 et 3- 4).

2. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le dispositif d'aspiration est situé au centre de branches étoilées du pied du fauteuil et permet l'aspiration des cheveux par un conduit d'aspiration (8) situé dans une jambe du fauteuil (6) lui même accolé à une pompe hydraulique (5), le conduit étant relié à la cuve (2) et comprenant un filtre (1) afin de recueillir les cheveux sous l'assise du fauteuil. 5
3. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** le dispositif d'aspiration peut être intégré dans le pied du fauteuil par des entrées d'air situées dans les branches étoilées (10) du fauteuil. 15
4. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'aspiration se fait par la tête d'aspiration (7) située au centre et par des entrées d'air situées dans les branches étoilées. 20
5. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** l'aspiration se fasse directement à l'aide d'un flexible intégré au fauteuil et relié à la cuve. 25
6. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, **caractérisé par** un fauteuil sans pompe hydraulique (5). 30
7. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en mettant un repose pied intégré au fauteuil.

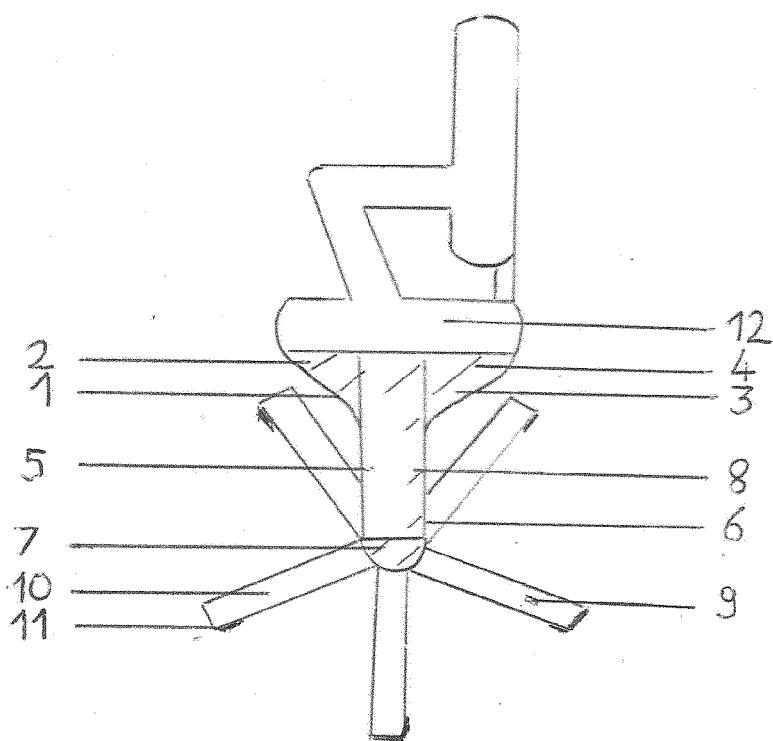
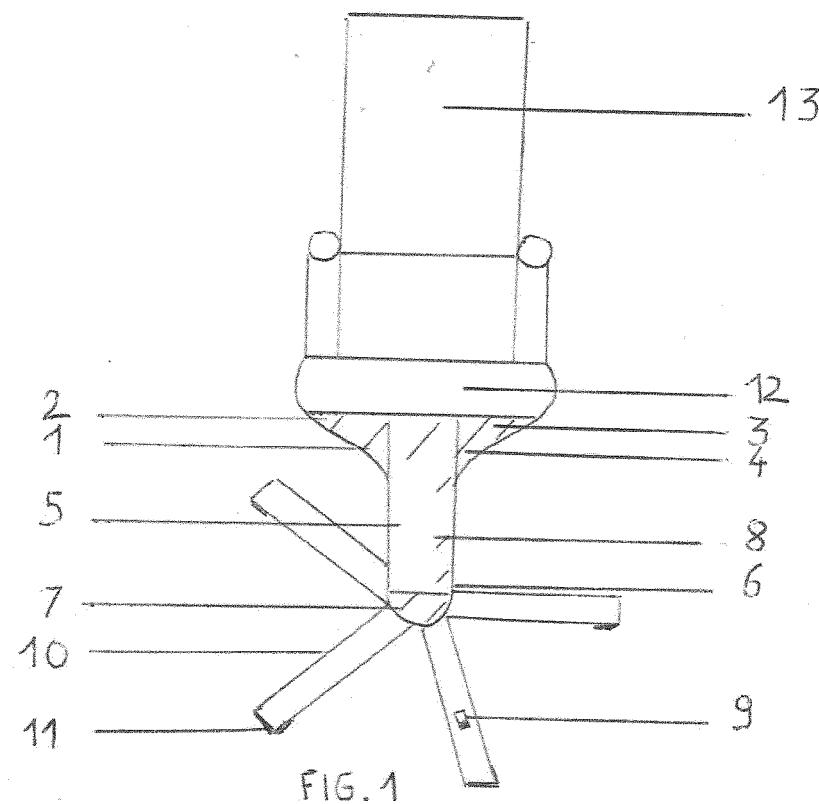
35

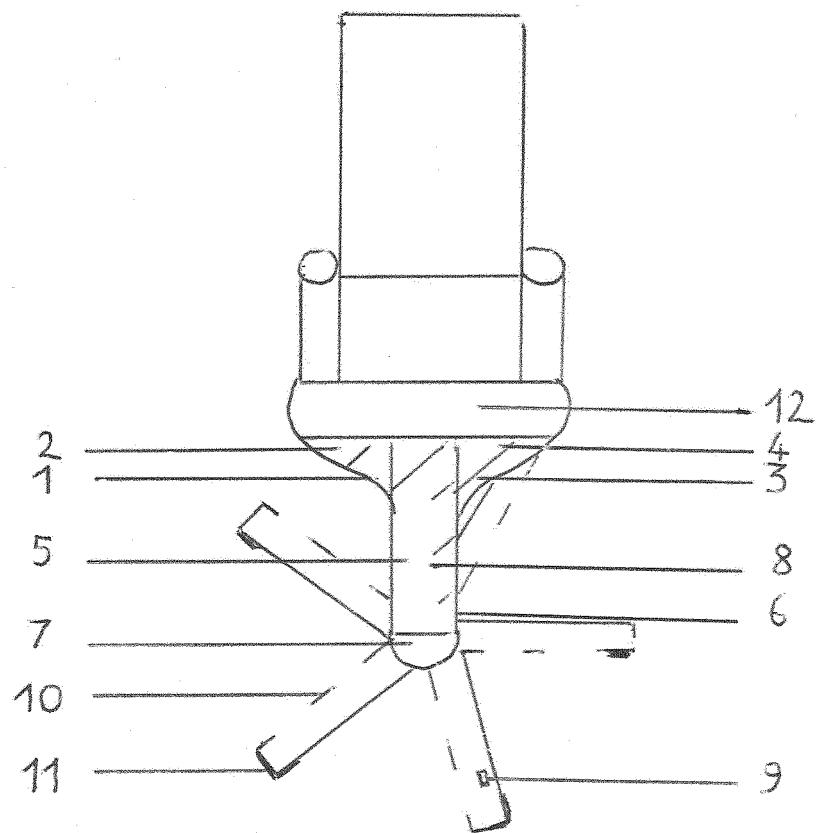
40

45

50

55







RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 15 02 0224

5

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
10 A	US 6 675 436 B1 (FRATONI JR ANTHONY R [US]) 13 janvier 2004 (2004-01-13) * colonne 1, lignes 52-58; figures * * colonne 3, lignes 35-50; revendications 1,6,14 * -----	1-7	INV. A47C1/04 A47C7/00 A47L7/00
15 A	US 3 994 528 A (HUMPHREY CHARLOTTE) 30 novembre 1976 (1976-11-30) * colonne 2, lignes 21-34; revendication 1; figures *	1-4	
20 A	DE 40 33 794 A1 (LUKESCH ROBERT [DE]) 30 avril 1992 (1992-04-30) * colonne 3, lignes 46-50; figures 1,5 * -----	1,5	
25			
30			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
35			A47C A47L
40			
45			
50 1	Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications		
55	Lieu de la recherche La Haye	Date d'achèvement de la recherche 1 février 2016	Examinateur Amghar, Norddin
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrête-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			
EPO FORM 1503 03-82 (P04C02)			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 15 02 0224

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

01-02-2016

10	Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
15	US 6675436 B1	13-01-2004	AUCUN	
20	US 3994528 A	30-11-1976	AUCUN	
25	DE 4033794 A1	30-04-1992	AUCUN	
30				
35				
40				
45				
50				
55	EPO FORM P0460			

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82